

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/38
1er décembre 1999

(99-5248)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

PAYS-BAS

Déclaration de M. Gerrit Ybema Ministre du commerce extérieur

En me préparant à venir à cette Conférence de Seattle j'ai repensé à l'homme qui a donné son nom à la ville, le fameux indien Seattle, chef de la tribu indigène à la naissance de l'État de Washington. Dans le célèbre discours qu'il a prononcé en l'honneur du premier gouverneur américain, il a dit combien son peuple était attaché à sa terre natale, "ses vertes vallées, ses rivières sauvages et ses montagnes majestueuses". Le chef Seattle s'est également montré remarquablement disposé à partager sa terre avec les Américains qui venaient d'arriver.

Les sages paroles du chef Seattle devraient nous inspirer, nous tous qui sommes présents à cette Conférence et nous engager à partager notre prospérité tout en préservant la magnifique planète dont nous avons hérité. En termes modernes nous dirions qu'il faut assurer le développement économique et social d'une manière équilibrée et durable pour le bénéfice de tous. Cela devrait être notre principal objectif.

Au cours de la présente Conférence, nous avons la lourde responsabilité de définir le programme de l'Organisation mondiale du commerce pour les années à venir. À mon avis, nous devons relever quatre défis qui sont de la plus grande importance pour notre avenir commun.

Premièrement, nous devons renforcer l'Organisation mondiale du commerce et en faire la clé de voûte du système commercial multilatéral afin de faire en sorte que le commerce international ne soit pas fondé sur la loi de la jungle mais sur le droit international qui défend les intérêts de tous. Dans cet objectif, nous devrions accroître la transparence de l'Organisation et l'obligation pour elle de justifier son action, voir comment mieux adapter ses règles aux besoins de tous les Membres et, enfin et surtout, nous efforcer de permettre l'accession rapide des pays qui n'en sont pas encore Membres.

Deuxièmement, nous devrions faire en sorte que l'OMC poursuive la libéralisation des échanges, s'attaquant à tous les obstacles qui entravent encore le commerce de manière injustifiable. Une plus grande libéralisation des échanges devrait être bénéfique pour tous les pays participants. Je vous exhorte donc tous à engager des négociations ambitieuses, tant sur les produits industriels que sur l'agriculture et les services, afin de parvenir à un ensemble de résultats équilibrés dans l'intérêt de tous.

La nouvelle série de négociations que nous allons, je l'espère, lancer ici à Seattle devrait avant tout être un "Cycle du développement". Il est vital que cette nouvelle série de négociations commerciales contribue à une meilleure intégration des pays en développement dans le commerce mondial et dans les travaux de l'OMC. Les pays les moins avancés en particulier méritent notre entière attention. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas accepter la marginalisation de ce groupe de pays qui devraient obtenir une part équitable dans la prospérité mondiale. Dans cette optique, je demande instamment à tous les pays les plus développés d'ouvrir leurs marchés aux

produits des pays les moins avancés. Notre priorité est de donner à ces pays la possibilité de participer pleinement aux échanges commerciaux. Nous devrions cependant aussi voir comment nous pouvons aider les pays les moins avancés à mettre en œuvre les Accords de l'OMC. Nous devrions étudier la manière de mieux adapter les règles de l'OMC en particulier aux besoins des pays les moins avancés. Par-dessus tout, nous devrions aider les pays en développement à bénéficier pleinement de leurs droits au regard de l'OMC. Dans ce contexte, les Pays-Bas ont participé activement à l'initiative prévoyant la création d'un Centre consultatif sur les règles de l'OMC qui fournira une assistance juridique aux pays en développement lors de différends devant l'OMC. Je suis très heureux que cette importante initiative ait reçu un appui aussi large, tant dans les pays en développement que dans les pays développés de tous les continents. Grâce à cela nous avons pu signer hier à Seattle l'Accord international instituant le Centre consultatif sur les règles de l'OMC.

Enfin, je tiens à souligner que la politique commerciale ne peut pas être indépendante des autres politiques. Il est extrêmement nuisible pour l'image de l'OMC et du travail important qu'elle réalise que ses règles soient perçues comme constituant un obstacle à l'adoption de politiques efficaces dans certains domaines, par exemple pour ce qui est de l'environnement, de la santé ou des questions sociales. Je suis convaincu que nous trouverons le moyen de poursuivre la libéralisation des échanges sans réduire notre aptitude à élaborer des politiques efficaces dans d'autres domaines. J'espère donc que nous parviendrons, à Seattle, à nous entendre sur la manière d'aborder ces problèmes.

Je conclurai en disant que si nous parvenons à décider d'examiner la manière de faire face aux quatre défis que j'ai mentionnés, nous pourrons rentrer chez nous avec la satisfaction d'avoir établi un programme approprié pour les premières années du prochain millénaire.
